

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE  
Mme Séverine LE FLOCH à Mme Marylise FOIDART  
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE  
M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 novembre 2021
Date de l'affichage	24 novembre 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

**2021 134**      **Rétrocession des espaces commun de la 1re tranche opérationnelle de la ZAC partie Saudraye**

*Rapporteur* : C. Guéguen

Les réseaux d'eaux usées, le poste de refoulement associé à ce réseau et les réseaux d'eaux pluviales, y compris le bassin d'orage au sud, permettant la viabilisation des lots de la tranche 2 de la ZAC partie Saudraye (1<sup>re</sup> tranche opérationnelle), ont fait l'objet d'une remise d'ouvrage par Nexity Foncier Conseil à la commune le 16/12/2019, après validation de Lorient Agglomération.

Le 07/02/2020, ces ouvrages ont été remis à Lorient Agglomération.

Il est prévu, pour la ZAC, que les espaces communs (voirie et espaces verts/sentiers) soient incorporés dans le domaine communal.

Compte tenu des travaux en cours (reste 2 lots à construire), une soulte a été consignée pour remettre la voirie en état après leur réalisation.

NATURE	PARCELLES	SURFACES en m <sup>2</sup>
Voirie (soit 450 m de longueur de voirie)	BW 327	2 328
	BW 298	724
	Sous total	<b>3 052</b>
Espaces verts	BW 297	245
	BW 325	229
	BW 326	196
	Sous total	670
<b>TOTAL</b>		<b>3 722</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 26 octobre 2021 ;

**AUTORISE** l'intégration dans le domaine communal des parcelles cadastrées BW n°297,298 et 325 à 327, pour une contenance totale de 3 722 m<sup>2</sup>, situées dans la 1<sup>re</sup> tranche opérationnelle de la ZAC partie Saudraye ;

**DIT** que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge du lotisseur ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes notariés et à accomplir toutes formalités y afférentes.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 1er décembre 2021  
Le Maire,  
Joël DANIEL

